

Ce rapport présente les travaux du groupe d'experts réunis par l'Inserm et l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (Ifsttar, ex Inrets) dans le cadre de la procédure d'expertise collective (voir annexe), pour répondre à la demande de la Délégation à la sécurité et à la circulation routières du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer concernant les risques liés à l'usage du téléphone au volant.

Ce travail s'appuie sur les données scientifiques disponibles en date du premier semestre 2010. Près de 400 documents ont constitué la base documentaire de cette expertise.

Le Centre d'expertise collective de l'Inserm, rattaché à l'Institut thématique multi-organismes Santé publique, et l'Ifsttar, ont assuré la coordination de cette expertise collective.